Envoyé en préfecture le 19/10/2018
Reçu en préfecture le 19/10/2018
Affiché le
ID : 059-200041960-20180625-CC_2018_111_1-DE

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

**DELIBERATION**
**CC_ 2018_111**

**OBJET :**

**COMMISSION N°1**

**Signature d'une convention avec l'INRAP pour la parcelle A136 à ENNEVELIN**

**Présents :**

Titulaires présents : 32

Suppléants présents : 4

Procurations : 7

**Nombre de votants : 43**

# Communauté de communes PEV

## EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille dix-huit, le 25 juin à 19H00, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à PONT-A-MARCQ sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 18 juin 2018, conformément à la loi.

**Présents** : M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président
M. Bernard CORTEQUISSE, 1er vice-président
M. Eric MOMONT, 2ème vice-président
M. Luc FOUTRY, 3ème vice-président
M. Bernard CHOCRAUX, 4ème vice-président
M. Benjamin DUMORTIER, 5ème vice-président
Mme Nadège BOURGHELLE – KOS, 6ème vice-présidente
M. Jean-Michel DELERIVE, 7ème vice-président
M. Sylvain CLEMENT, 8ème vice-président
M. Yannick LASSALLE, 9ème vice-président
Mme Joëlle DUPRIEZ, 10ème vice-présidente
M. Guy SCHRYVE, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Alain DUTHOIT, M. Bernard ROGER, M. Jean DELATTRE, M. Pascal FROMONT, Mme Marion DUBOIS, M. Amaury DUFOUR, M. Michel DUPONT M. Yves OLIVIER, Mme Marie-Hélène BACLET, M. Régis BUE, M. Marcel PROCUREUR, M. Francis MELON, M. Christian DEVAUX, M. Bruno RUSINEK, Mme Marie CIETERS, M. Luc MONNET, M. Pierre CROXO, M. Jean-Luc LEFEBVRE
Mme Bénédicte MARTIN LE SAOUT, suppléante de M. Thierry BRIDAULT
M. Jean-Luc CARTON suppléant M. Jean-Paul BEAREZ,
Mme Brigitte HERBOMMEZ suppléante de M. Yves LEFEBVRE,
M. Alain BOS remplacé par Mme Annick MATTON,

**Ont donné pouvoir :**
M. Jean-Claude SARAZIN, procuration à M. Jean-Luc DETAVERNIER
M. Frédéric PRADALIER, procuration à M. Pascal FROMONT
M. Michel DUFERMONT, procuration à M. Jean-Luc LEFEBVRE
M. Thierry LAZARO, procuration à M. Bernard CORTEQUISSE
M. Didier WIBAUX, procuration à Mme Marie CIETERS
M. Christian LEMAIRE, procuration à M. Luc MONNET
Mme Monique RIZZO, procuration à M. Bruno RUSINEK

**Absents :**
M. Raymond NAMYST, M. Jean-Paul FRANCKE, Mme Jeannette WILLOCQ, M. Alain DUCHESNE,

M. Thierry BRIDAULT, remplacée par sa suppléante, Mme Bénédicte MARTIN LE SAOUT
M. Jean-Paul BEAREZ, remplacée par son suppléant, M. Jean-Luc CARTON
M. Yves LEFEBVRE, remplacée par Mme Brigitte HERBOMMEZ
Mme Annick MATTON, remplacée par son suppléant M. Alain BOS

**Secrétaire de Séance :** M. Amaury DUFOUR

Envoyé en préfecture le 19/10/2018
Reçu en préfecture le 19/10/2018
Affiché le
ID : 059-200041960-20180625-CC_2018_111_1-DE

*CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUIN 2018*

*Délibération CC_2018_111*

## COMMISSION N°1

# Signature d'une convention avec l'INRAP dans le cadre de l'aménagement du parc d'activité de CANCHOMPREZ

**Le Conseil Communautaire,**

Considérant que la Communauté de communes est propriétaire de la parcelle A136 à ENNEVELIN sur laquelle elle a pour projet de construire un hôtel d'entreprises dénommé « LA PASSERELLE », ainsi que le futur siège communautaire.

Considérant que la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT a déposé un permis de construire pour le bâtiment « LA PASSERELLE »
Que dans le cadre de l'instruction de ce permis, les services de l'Etat ont sollicité l'avis de la DRAC qui a prescrit des fouilles archéologiques préventives sur ce terrain.

Qu'à ce titre, il convient de signer une convention avec l'INRAP (Institut national de recherche en archéologie préventive) chargée de réaliser ce diagnostic.

Considérant que le montant de ce diagnostic est de 0.53€/m².

Ouï l'exposé de son Président,

**DECIDE (par 43 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 43 VOTANTS)**

- D'autoriser son Président à signer cette convention avec l'INRAP, ainsi que tout document afférant à ce dossier
- De s'acquitter du montant du diagnostic préventif en archéologie

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président

Jean-Luc DETAVERNIER

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PÉVÈLE CAREMBAULT